

PLANTER DES ARBRES : Guide pratique pour tous



Ce guide a été conçu pour accompagner toutes les personnes qui souhaitent planter des arbres et des arbustes sur le territoire du Boischaut-Sud et ses alentours.

Que vous soyez agriculteur, élu, ou simplement passionné par la nature, vous y trouverez des conseils pratiques, des informations sur les pépiniéristes, des exemples de projets et initiatives inspirantes locales, ainsi que des ressources et dispositifs d'accompagnement.

SOMMAIRE

1- Pourquoi planter des arbres ? p.3

Les avantages

Les types projets

2- Les pépiniéristes p.5

Quelle est cette profession

Où les trouver près d'ici ?

3- Comment m'y prendre? p.7

Boîte à questions

4- Initiatives locales p.11

Agriculteurs

Collectivités

Zoom sur des associations

5- Ressources p.19

POURQUOI PLANTER DES ARBRES ET ARBUSTES ?

Les avantages

L'arbre, au-delà de son esthétisme, est bien plus qu'un simple élément décoratif : il est un acteur essentiel de la nature et de nos vies. Il rafraîchit l'air, abrite la biodiversité, capte le carbone et contribue à réguler l'eau. En ville comme à la campagne, il apporte de nombreux bénéfices pour l'environnement et le quotidien. C'est pourquoi la végétalisation est un élément incontournable à intégrer dans tous les projets d'aménagement.

Amélioration du paysage et du cadre de vie

Climat

- Ombre
- Brise-vent
- Régulation des températures
- Qualité de l'air

Production

- Biomasse
- Ressource énergétique locale et durable
- Fruits

Absorption et stockage de CO2

Biodiversité

- Refuge/Habitat
- Corridor écologique
- Nourriture (fruits, fleurs)

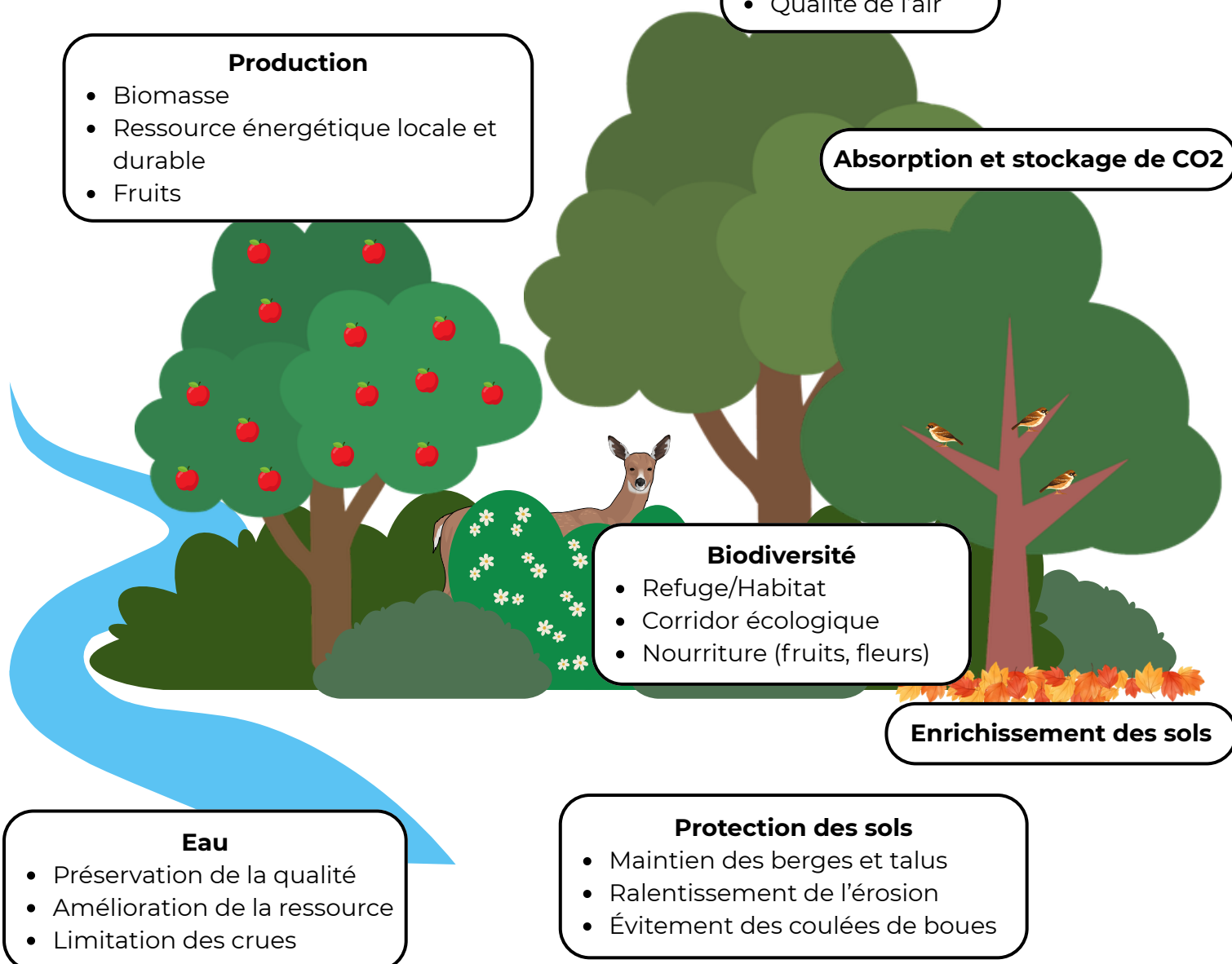
Enrichissement des sols

Eau

- Préservation de la qualité
- Amélioration de la ressource
- Limitation des crues

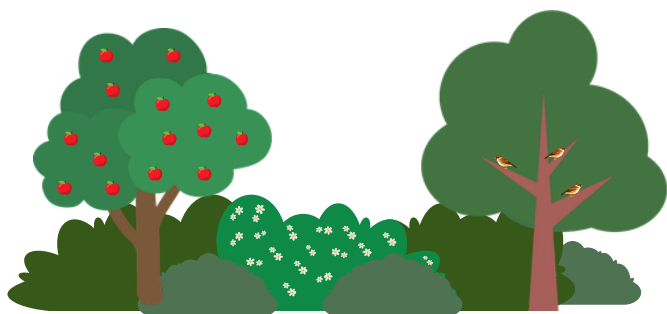
Protection des sols

- Maintien des berges et talus
- Ralentissement de l'érosion
- Évitement des coulées de boues



POURQUOI PLANTER DES ARBRES ET ARBUSTES ?

Les types de plantations possibles



Haie

Bocagère, ornementale, avec ou sans fruitiers... Pour contour ou découpage de parcelles, limite de jardin...

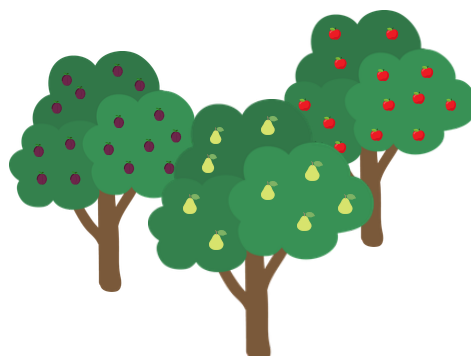


Bosquet (toutes tailles... jusqu'à forêt)
Pour végétaliser une surface, créer de l'ombre, créer un refuge.



Arbres intra-parcellaires

Pour occuper une certaine surface, créer de l'ombre, apporter des nutriments.



Verger

Pour produire des fruits, à consommer ou à vendre, frais ou transformés.



Arbre isolé

(toutes essences : ornementales, fruitières, bocagères...)

Pour ombrager, avoir des fruits, décorer ou marquer un lieu.

Autant de plantations qu'il y a d'idées, adaptées à chaque environnement et à chaque objectif, dans tous les espaces où la vie peut pousser.

LES PÉPINIÉRISTES

Quelle est cette profession ?



Définition :

Professionnel agricole qui produit et/ou élève des plants d'arbres et d'arbustes, qui les sélectionne jusqu'à leur commercialisation, ou qui dirige une pépinière.

Gestes clés du métier



Semis / germination

Repiquage / élevage

Taille / entretien

Multiplication végétative (bouturage, greffage)

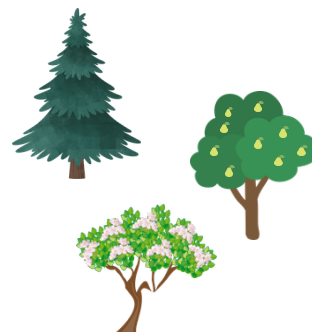
Préparation à la plantation



Catégories de production

On peut généralement classer les pépinières en fonction de 3 catégories de production :

- **Forestiers** : plants destinés aux forêts, haies, reboisements.
- **Fruitiers** : arbres fruitiers, porte-greffes et variétés greffées.
- **Ornementaux** : arbres et arbustes d'ornement.



À ces catégories peuvent s'ajouter :

- Pépiniéristes **généralistes** (plusieurs types de production)
- Pépiniéristes spécialisés en "**Végétal local**" : marque déposée par l'OFB et le Réseau Haies, garantissant la traçabilité et l'origine biogéographique des plants.

Différentes approches

La première action en pépinière peut débuter à partir de la graine (**pépiniériste naisseur**), du jeune plant/plantule (**éleveur**) ou encore juste avant la commercialisation (**négociant**).

Les pépinières peuvent :

- Produire la majorité des plants dans la pépinière.
- Produire une plus ou moins grande partie et compléter par de l'achat-revente.
- Faire de la négoce majoritairement (achat-revente).



Si l'origine et la méthode de production vous intéressent, n'hésitez pas à poser des questions à votre pépiniériste !

LES PÉPINIÉRISTES

Où les trouver près d'ici ?



Carte des vendeurs de plants en Boischaut-Sud et alentours

Annuaire régional

de la Société d'Horticulture de Touraine

<https://shot37.fr/wp-content/uploads/2024/08/Annuaire-Producteurs-Centre-Val-de-Loire-FINAL-1.pdf>

+ en détails

<https://filiereplantsbs.gogocarto.fr/map/#/carte/@46.49,1.40,9z?cat=all>

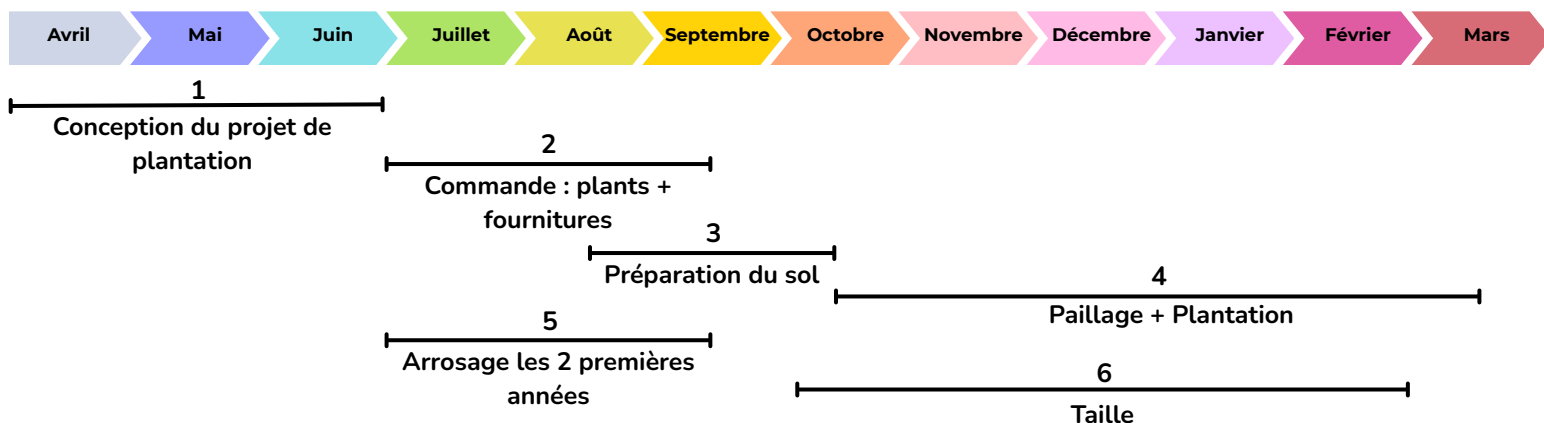
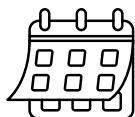
À noter : Ici, ce sont des vendeurs de plants, qui peuvent être ou non des producteurs. La part de production et de négoce est variable selon les pépiniéristes. N'hésitez pas à leur en parler, ils seront heureux de vous renseigner.

Les pépiniéristes peuvent être présents aux marchés (La Châtre...) et aux Foires (Neuvy-St-Sépulchre, Arboretum de la Sedelle...) et aussi vendre en ligne !

COMMENT M'Y PRENDRE ?

Boîte à questions

Quand ?



Cette chronologie est donnée à titre indicatif: elle correspond au calendrier généralement utilisé pour les grands chantiers de plantation. Elle peut être adaptée selon le projet et les conditions climatiques (sécheresse, inondations, gel...). Par exemple, il est possible de planter des arbres en conteneurs au printemps, en dehors de la période classique de plantation.

Combien d'arbres ?



Le nombre de plants dépend de votre projet. Voici quelques repères indicatifs :

- Haies : environ 1 plant par mètre linéaire (haie simple ou double rang), 2 plants par mètre pour une triple rang.
- Plantations intra-parcellaires : entre 30 et 100 plants par hectare.
- Vergers : environ 200 arbres par hectare ou plus.

Quelles essences ?



Le choix des essences dépend du **sol**, du **climat** et des **objectifs** de la plantation. De manière générale, il est déconseillé de planter une seule espèce. La diversité permet en effet de mieux résister au changement climatique, de limiter les risques liés aux maladies et aux parasites, et de favoriser la biodiversité. N'hésitez pas à vous renseigner auprès des pépiniéristes ou d'autres professionnels du végétal. Ils pourront vous conseiller sur les essences adaptées.

Comment préparer mon sol ?



Parcelle cultivée : labourer sur 10 à 15 cm et casser les mottes. Idéalement, cette préparation se fait en fin d'été.

Prairie : pas toujours nécessaire de travailler le sol. Les plants peuvent être mis en trous individuels avec un paillage (bois déchiqueté ou paille) d'environ 50 cm de rayon et 15 cm d'épaisseur pour limiter la concurrence de l'herbe.

Dans mon jardin : décompacter le sol à la bêche ou avec une grelinette.

Comment préparer et planter mes plants ?



Praliner les racines (les tremper dans un mélange de bouse de vache+terre+eau). Mettre au fond du trou un peu de corne broyée qui favorise l'enracinement. Attention de **ne pas enterrer le collet ou le bourrelet de greffe**.

Paillage et protection ?



Le **paillage** protège les jeunes plants et favorise leur reprise : il limite l'enherbement, conserve l'humidité et stimule l'activité biologique du sol. Les paillages comme la paille, le foin ou le BRF (bois déchiqueté), se mettent après la plantation, tandis que le feutre ou la toile biodégradable se placent avant.

La **protection** des plants est fortement recommandée. Il existe plusieurs solutions, comme les manchons à placer autour du piquet lors de la plantation et les clôtures pour protéger les jeunes plants des animaux.

L'entretien ?



Après la plantation, il est important d'**arroser** les plants, surtout pendant les périodes sèches et particulièrement les deux premières années. Il doit être ponctuel mais abondant, pour que l'eau atteigne bien les racines et les inciter à se développer en profondeur.

La **taille** se limite aux branches mortes ou abîmées et peut être réalisée après la plantation ou les premières années pour donner la forme souhaitée.

Le **paillage** peut être renouvelé au besoin pendant les premières années pour maintenir l'humidité et limiter la concurrence herbacée au pied des plants.

Qui pour me renseigner, m'accompagner ?

Ces contacts peuvent répondre à vos questions et vous orienter selon vos besoins :



adar.civam@gmail.com
02.54.48.08.82



civam.valencay@civam.org
02.54.00.13.99



Quels dispositifs ?



En fonction de votre statut (particulier, agriculteur, collectivité) et de votre projet, il existe différents dispositifs qui peuvent vous accompagner financièrement et dans vos démarches. Ils peuvent être nationaux, régionaux ou locaux (syndicats de pays, intercommunalités).

À l'échelle nationale

- Appels à Projets ponctuels de l'État
- Dispositif étatique : *Fonds Verts*
- Fondation *Des Enfants et des Arbres*
- *Fédérations de Chasse : L'écocontribution*
- *Association française d'Agroforesterie : Fonds AFTER*
- *Association Ferme d'Avenir*

À l'échelle régionale

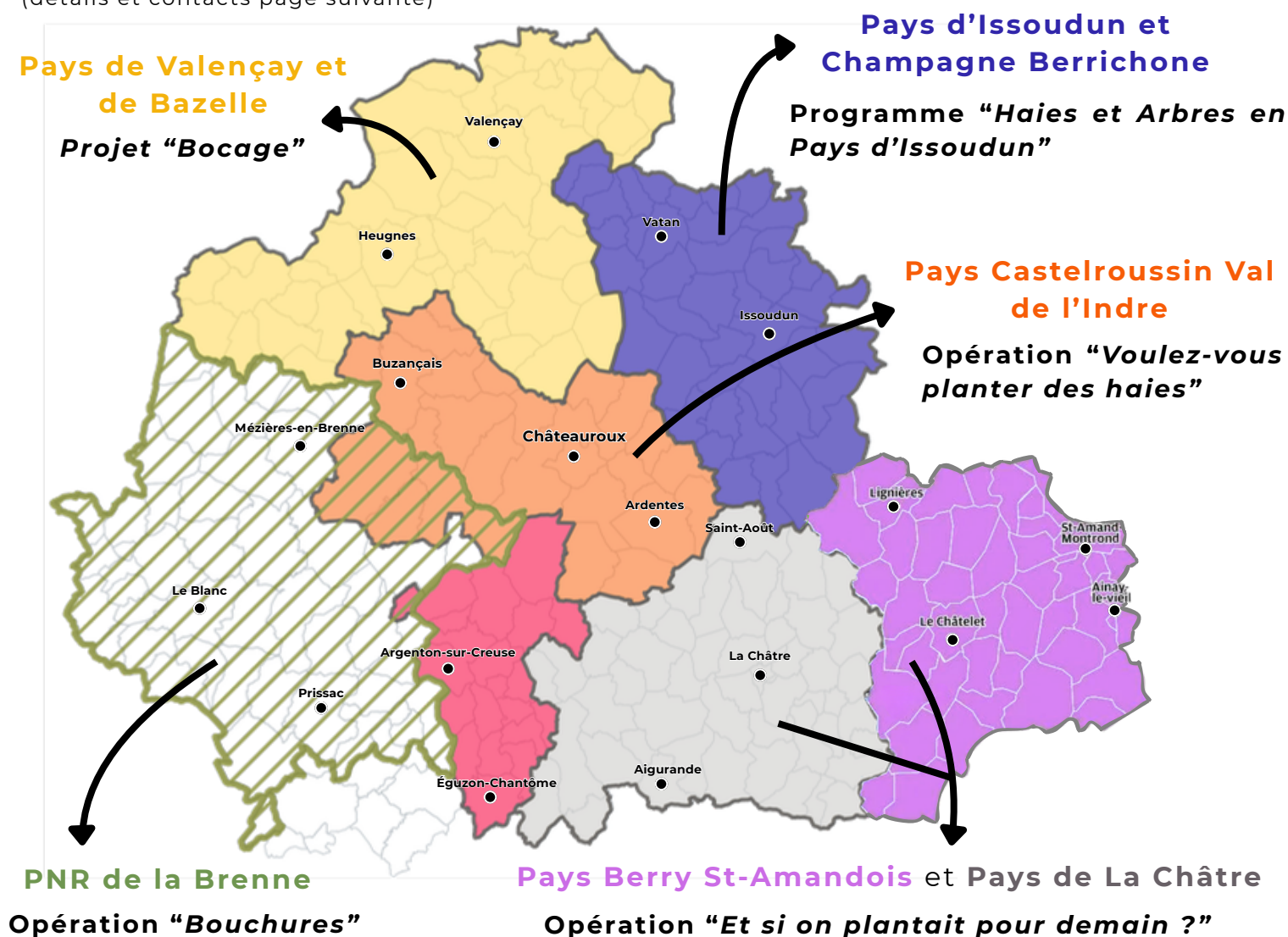
Les aides régionales sont mobilisables par les collectivités ou associations qui peuvent par la suite en faire bénéficier les particuliers ou agriculteurs selon leurs projets.

- FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural) : soutien aux investissements non productifs.
- CRST (Contrat Régional de Solidarité Territoriale) : aide régionale mais régie par les Syndicats de Pays.

À l'échelle territoriale

Les pays peuvent mener des opérations financées par des fonds régionaux. Cela comprend un accompagnement économique, administratif et technique, souvent encadré par un cahier des charges. Le fonctionnement est par commandes groupées de plants et de protections. Ces opérations s'inscrivent dans une démarche paysagère et environnementale.

(détails et contacts page suivante)



PNR de la Brenne Opération "Bouchures"

- Agriculteurs, communes et particuliers avec un projet et un volume de plants spécifiques.
- Surtout des haies : 50 plants minimum (= 25 m de haie en double rangs).

Savez-vous planter des haies : projet avec les écoles qui trouvent un linéaire et le plantent. Le CPIE fait tout un accompagnement sur le projet.

Contact pour monter le dossier **jusqu'au 01/10**

Plus d'informations :

m.debrach@parc-naturel-brenne.fr

02.54.28.12.12

Pays Berry St-Amandois et Pays de La Châtre

Opération "Et si on plantait pour demain ?"

- Exploitants agricoles ainsi que propriétaires, locataires ou gestionnaires de terrains, à usage agricole ou privé, communes/collectivités, associations, entreprises et autres (ex : établissements publics).
- Plantation/régénération de haies champêtres et arbres de haut-jet, alignements d'arbres, vergers et petits projets d'agroforesterie.

Retrait du dossier à **partir de mai** et dépôt **jusqu'au 31/08**

Plus d'informations :

helene.servantmasse@pays-berry-st-amandois.fr

02.19.23.00.36

Pays d'Issoudun et Champagne Berrichone

Programme "Haies et Arbres en Pays d'Issoudun"

- Agriculteurs, collectivités, établissements publics et entreprises.
- Haies, bosquets, alignements d'arbres et vergers conservatoires.
- La Chambre d'Agriculture fait l'accompagnement technique et le Pays l'accompagnement administratif.

Montage des dossiers de **avril à juin**

Plus d'informations :

madeline.dejesus@issoudun.fr

02.54.03.36.20

Pays Castelroussin Val de l'Indre

Opération "Voulez-vous planter des haies"

- Agriculteurs, associations, particuliers et collectivités territoriales.
- Formation obligatoire à l'entretien et à la taille après livraison des plants.
- Accompagnement technique et administratif par le Pays Castelroussin.

Dépôt des projets de **mars à avril**

Plus d'informations :

natura2000@payscastelroussin.fr

02.34.68.04.69

Pays de Valençay et de Bazelle Projet "Bocage"

- Agriculteurs et collectivités territoriales.
- Formation collective en **mars** puis visite individuelle.
- Accompagnement technique et administratif le CIVAM de Valençay
- Chantier participatif

Dépôt des projets de **mars à avril**

Plus d'informations :

civam.valencay@civam.org

02.54.00.13.99



Initiatives locales réalisées sur le territoire du Boischaut-Sud



Agriculteurs

Nicolas Jourdain : Des haies pour chauffer son bâtiment

Situé à Chassignolles, Nicolas est agriculteur en polyculture-élevage, spécialisé dans l'élevage de poulettes destinées à la ponte. Il entretient ses haies de manière raisonnée afin de produire des plaquettes de bois, utilisées pour alimenter la chaufferie de son bâtiment.



“ Ce fonctionnement me permet d'être autonome pour le chauffage de l'atelier volailles et en même temps d'entretenir mes haies. ”

La chaudière a été installée il y a 10 ans, avec subvention. L'objectif était notamment de **réduire les coûts de chauffage**, dans un contexte de hausse du prix du gaz. Aujourd'hui, l'installation est entièrement amortie et Nicolas dispose de ressources en bois suffisantes sur son exploitation. Il complète ponctuellement avec du bois issu de l'élagage de haies chez des voisins. Les opérations de déchiquetage sont réalisées par la CUMA 23, puis les plaquettes sont stockées sous un hangar avant utilisation.

Consommation de plaquettes

- **100 à 200 m³/an** pour 1200 m² de bâtiments
- Coût d'intervention d'une entreprise : **~15 €/m³** (taille des haies et déchiquetage)
- Soit **1 500 à 3 000 €/an**

Pour connaître son linéaire de haie et le potentiel associé, il est possible de demander un Plan de Gestion Durable de la Haie (**PGDH**), permettant de concilier biodiversité et productivité.

Nicolas a également bénéficié d'une action menée par Indre Nature, dans le cadre d'un plan d'actions en faveur de la Pie-grièche. Cette action a permis la plantation d'arbres isolés, entièrement prise en charge (financement et plantation ; principalement des chênes adaptés au changement climatique. Ces arbres constituent des refuges favorables à la biodiversité sur ses parcelles.

Agriculteurs

Pot d'Vache : des haies multi-usages à vocation fourragère

Situé à Nouzerines en Creuse, Éric Robin-Lamotte est éleveur de vaches laitières (Jersiaises, Normandes et Brunes des Alpes). Son troupeau de 15 vaches pâture la quasi-totalité de l'année sur 23 hectares, en suivant le principe du pâturage tournant dynamique. Une petite partie des parcelles est consacrée à la cultures. L'exploitation possède déjà des haies et des bosquets. En 2023, il a planté des haies pour découper les parcelles et créer des îlots de pâturage. Les vaches auront accès aux deux faces, ce qui permettra de compléter leur alimentation en période de besoin. Il ajoute également, de temps en temps, des fruitiers et des vignes dans ses haies, pour la consommation humaine et pour la biodiversité.



Plantation :

- **1 040 m** en double rang, répartis en 3 haies
- Coût : **5 564 € HT** (100 % subvention Plan de relance) – protection, clôture, plants inclus
- Paillage avec du foin médiocre et plantation par une entreprise
- **Essences** : merisiers, aubépine, mûrier, charme, noisetiers... + fruitiers et vignes

Pour Éric, la haie ne doit plus être vue comme une contrainte, elle offre de **nombreux services** :

- Augmentation de l'autonomie alimentaire en fourrage
- Protection contre le vent pour le troupeau
- Refuge pour la biodiversité
- Gestion et préservation de l'humidité des sols
- Valorisation plaquette litière et énergétique, il utilise déjà ses haies pour chauffer son habitation



À terme, il envisage de produire des plaquettes pour la litière de ses bâtiments, ce qui permettrait de réduire l'achat de paille venue de la Champagne berrichonne. Les haies contribuent également à stabiliser les sols là où les vaches passent fréquemment en hiver, limitant le piétinement et l'érosion.

Agriculteurs

Julien Moreau : recréons ensemble le maillage du bocage

Julien Moreau est agriculteur en polyculture-élevage de vaches allaitantes à Cosnay (Lacs). Depuis des années, l'exploitation replante des arbres et des haies pour pallier au remembrement. L'objectif est de reconstituer le maillage bocager typique du Boischaut-Sud, tout en l'adaptant aux pratiques agricoles actuelles. En 2024, une nouvelle haie a été plantée autour d'une parcelle dans le cadre d'un projet mené avec l'Adar-Civam. La haie est composée d'une grande diversité d'essences champêtres et comestibles, favorables à la biodiversité mais aussi utiles pour l'homme.

Cette haie a aussi été pensée comme un projet pédagogique en associant les habitants du territoire, en particulier les enfants, et en faire une action pédagogique et participative.

Objectifs de la haie :

- Retrouver le paysage patrimonial
- Restaurer les corridors écologiques
- Protéger du vent
- Apporter ombre et fraîcheur
- Sensibiliser sur ses bienfaits

- 210 m de haie en double rangs
- Diversité d'essences et de strates de végétaux
- Nombreux fruitiers et arbustes comestibles
- Budget en plants : 1 041€

Une haie plantée par les enfants du territoire

- Intervention sur le bocage à l'école de Briantes par l'Adar-Civam.
- Donner l'opportunité aux enfants d'agir pour leur territoire, auprès de l'agriculteur.
- Chantier bénévole pour citoyens et parents.

→ **Sensibilisation locale autour de l'agriculture et de l'environnement**



Tranzault : plantations participatives citoyennes et conviviales

Le maire de Tranzault ainsi que ses élus ont mis dans leur profession de foi, l'**engagement de végétaliser la commune**. Sur plusieurs mandats l'équipe a planté des arbres sur les **excédents communaux**. Chaque année la commune fait une commande de plants et invite les citoyens qui le souhaitent à venir les planter. C'est un moment de partage qui est ponctué d'un "casse-croûte" convivial.

Les **objectifs** sont de :

- Entretenir le **paysage bocager du Boischaut-Sud**.
- Recréer la **trame bocagère** le long des sentiers de randonnée
- Améliorer le **cadre de vie**.
- Préserver la **biodiversité** en créant des refuges et **corridors écologiques**.

En moyenne depuis 2018 c'est :

- **~500€/an**
- **~150 plants/an**



**Arbres isolés au centre d'une
patte d'oie**



**2 bouchures simple rang pour
séparer le chemin des
propriétés adjacentes**



**Haie sur l'excédent entre le chemin et
le champ**

Afin de procéder à une **gestion durable** des haies, du **matériel adapté** a été acheté **en partage** avec 2 autres communes.

Cette année, pas de plantation mais entretien des précédentes (débranchage, vérification des protections).
À l'avenir d'autres projets comme la plantation de haies pour délimiter les terrains des futurs lotissements.

Sarzay : plantations d'arbres par les enfants avec le RPI

Dans le but de reboiser sa commune, le conseil municipal de Sarzay a lancé en 2021 un projet de plantation sur le **chemin des Roberts qui manquait d'ombre**. Mené avec les enfants du **RPI des Cinq Vallées à Montipouret** et les **collégiens de Neuvy-Saint-Sépulchre**, ce projet associe une action environnementale à une démarche pédagogique. Les élèves de primaire ont commencé par repérer et apprendre à reconnaître dix essences d'arbres, s'initiant ainsi à différents outils de détermination. Les collégiens, quant à eux, ont préparé des entretiens afin de mieux comprendre le projet, d'en rédiger un article et de mener des recherches sur les arbres.

C'est à vélo que les élèves se sont rendus sur le chemin des Roberts pour la plantation. Le projet s'est clôturé par la réalisation de **pancartes** : chaque arbre en est désormais accompagné, permettant aux promeneurs de mieux connaître les espèces plantées.

10 arbres, 1 par essence locale :

Érable champêtre, Charme, Châtaignier, Orme de Lutèce "nanguen", Noyer commun, Aulne glutineux, Acacia commun, Chêne pédonculé, Noisetier, Tilleul.



Installation des pancartes



Plantation des arbres

Un acte collectif

Élèves, la Maire et un adjoint, professeurs des écoles, enseignants spécialisés, professeur de SVT à la retraite, documentaliste, employé communal, tous ont contribué à la réussite de ce projet.

Un autre projet de végétalisation

À l'entrée du « sentier découverte », la commune a créé un petit verger d'essences champêtres. Il rassemble aujourd'hui des arbres fruitiers greffés locaux : pommiers et poiriers, pruniers, cerisiers avec des haies variées.

Les haies plantées à proximité racontent l'évolution des paysages : haies anciennes pour contenir le bétail, haies nourricières du quotidien paysan, haies favorables à la faune sauvage, et plantations annonçant l'adaptation au changement climatique.

Un espace pédagogique pour mieux connaître le patrimoine végétal d'hier... et de demain.

La Châtre : une micro-forêt au lycée Georges Sand

Le projet de micro-forêt du lycée s'inscrit dans la politique environnementale et de transition écologique et énergétique portée par la Région Centre-Val de Loire, dans le cadre du programme Natur'O lycée (2023). Ce dispositif vise à **renaturer les espaces extérieurs des établissements, à créer des îlots de fraîcheur et à favoriser la biodiversité**. Ce fut au total 1 million d'euros pour 8 établissements.

Le projet est né d'un constat simple : près de 11 000 m² du site étaient occupés par des pelouses, nécessitant un entretien régulier et présentant un faible intérêt écologique. L'objectif a été de transformer une partie en espaces plus favorables au vivant. Cela a été conçu de manière **collective**, associant un paysagiste, des élèves et des personnels du lycée.

Cette opération s'inscrit dans une réflexion plus large sur l'évolution des usages des espaces extérieurs du lycée, avec des projets annexes envisagés, comme la création d'une classe extérieure.

Projet :

- **200 000€** (aide de la Région)
- **3 000 m²** végétalisés
- Haies, strates basses et 3 zones de **micro-forêts** dont une en forme de trèfle



Plantation des arbres avec l'école maternelle

Il y a eu plusieurs étapes :

- Identification des zones avec le paysagiste, des élèves et des personnels.
- Édification d'un plan des zones à renaturer et des micro-forêts
- Ramassage de graines locales pour fournir une pépinière et **participer à la filière qui a permis la plantation** des arbres et arbustes dans le lycée.
- Plantation par une entreprise spécialisée et du paysagiste avec les élèves de l'école maternelle de Montgivray et du lycée
- **Suivi pluriannuel et formation** les agents du lycée à des nouvelles pratiques d'entretien de la végétation.

Le projet s'appuie sur la marque Végétal Local (garantie des plants issus de graines récoltées localement, adaptés aux conditions climatiques et sanitaires locales). Comme le souligne Luc Vancrayelynghe (Luciole Paysages), «ces graines gardent en mémoire les variations climatiques de l'endroit où elles vivent», contrairement à certaines essences importées, plus sensibles aux maladies ou à des conditions climatiques inadaptées.

PVBS : préservons des vergers du Boischaut-Sud, une association de personnes engagées pour leur territoire à Vijon

Née en 2023 à partir d'un constat simple, celui de la **faible valorisation des vergers et des fruits** ainsi que de la **perte des savoir-faire**, cette association est portée par des personnes implantées sur le territoire depuis plusieurs générations. PVBS crée et restaure des vergers, qu'ils soient situés chez des particuliers, des agriculteurs ou dans les communes du Boischaut-Sud. Elle accompagne les propriétaires et gestionnaires de terrains en assurant la plantation et l'entretien des arbres. La récolte est ensuite partagée entre le propriétaire et l'association. Les pommes récoltées sont pressées et le **jus** est distribué aux bénévoles. L'association possède également des **ruches**. Une partie du jus et du miel est vendue en direct, finançant ainsi les plantations et le matériel.



Plantation collective



Production de jus de pommes

Objectifs :

- Créer et restaurer des vergers.
- Valoriser les produits issus des vergers et des ruches.
- Conserver une activité agricole dans les vergers (agroforesterie).
- Favoriser le partage de connaissances.
- Développer la convivialité.

70 à 100 plants
chaque année

50 adhérents
20 vergers



Déchiquetage des résidus de taille pour le paillage

Pour plus d'informations :



assopvbs@icloud.com



07.85.30.29.82



@assopvbs

Zoom sur ...



La Société Pomologique du Berry, gardienne du patrimoine fruitier du terroir

Cette association, située à Neuvy-Saint-Sépulchre depuis 1984, gère **4 vergers conservatoires**, dont 3 à Neuvy-Saint-Sépulchre ainsi qu'une vigne conservatoire à Tranzault.

La vocation principale de la Société Pomologique du Berry est de conserver et valoriser les variétés de fruits anciens ainsi que les méthodes de culture pratiquées autrefois dans les vergers. L'association propose également des **conseils sur les essences de fruitiers**, notamment pour le choix des variétés et des porte-greffes, avec la possibilité de commandes groupées. Elle organise des **ateliers de taille** et de **greffage** des fruitiers, ainsi que des prestations de taille. D'autres activités sont proposées tout au long de l'année : **ramassage des pommes, vendange, pressage des fruits en jus** (avec possibilité de séchage).

Objectifs :

- Conserver les pratiques culturelles et les variétés fruitières du terroir.
- Expérimenter et produire des variétés anciennes.
- Former à l'arboriculture fruitière.
- Valoriser les fruits locaux.



Poiriers en fleur au verger conservatoire



Ramassage des pommes du verger



Évènements annuels

- Journée des Végétaux Champêtres : dernier dimanche de Février
- Vendanges de la Vigne conservatoire : 2ème quinzaine de septembre
- Journées de la Pomme et fruits de Pays : dernier week-end d'octobre

Pour plus d'informations :



societe.pomologique.berry@wanadoo.fr



02 54 30 94 35 : **Indre**

02 48 50 26 35 : **Cher**



La Société Pomologique du BERRY



Indre Nature, l'association de protection de la nature et de l'éducation à l'environnement de l'Indre

Indre Nature est une association active dans l'Indre depuis plus de 30 ans. Elle œuvre pour la connaissance, la préservation et la valorisation de la biodiversité locale et pour cela, elle s'appuie sur une équipe de salariés naturalistes et un réseau de bénévoles. Leurs actions consistent à des inventaires naturalistes, des actions de terrain, de la sensibilisation et de l'accompagnement des acteurs du territoire. L'association porte des actions en faveur de l'arbre, des haies et du bocage, éléments essentiels des paysages, de la biodiversité et de l'adaptation au changement climatique.

Groupe Bocage

Le Groupe Bocage agit pour protéger le bocage dans l'Indre.

- Forme un réseau de veille, sur l'évolution du bocage.
- Réalise des **inventaires bocagers communaux** : permet de recenser et caractériser la biodiversité dont les haies et les arbres existants.
- Participe à des **chantiers de plantation** : appui technique et naturaliste lors de chantiers portés par des partenaires, nécessitant la mobilisation de bénévoles.
- Travaille avec les collectivités, associations et écoles sur les **techniques d'entretien du bocage**
- **Collecte et prépare des graines** pour la grainothèque et fournit à terme des essences locales via la pépinière de Prissac



Pépinière de Prissac

Avec le PNR de la Brenne, l'association valorise les **végétaux sauvages locaux**. Depuis 2022, une pépinière expérimentale à Prissac produit des plants d'essences locales (chênes, cormiers et pommiers, etc.).

En hiver, ces plants vont chez des agriculteurs volontaires. Cela s'inscrit dans un programme de **reconstitution des haies, pour préserver le bocage** et sa biodiversité. En 2024, 50 jeunes chênes ont été plantés dans des pâtures, créant un habitat pour la Pie-grièche à tête rousse, tout en fournissant un abri pour le bétail.



Plantation avec le Civam du Carroir

PGDH : Plan de Gestion Durable de la Haie

Le PGDH aide les agriculteurs à **faire un état des lieux de leurs haies et à planifier leur gestion pour les conserver et les valoriser**.

Il se déroule 3 étapes :

- rencontre avec l'agriculteur,
- préparation de la carte numérique,
- caractérisation des haies sur le terrain

Chaque tronçon reçoit des préconisations adaptées selon son état et sa valeur écologique.

L'outil génère un bilan et un atlas cartographique, utile pour le suivi.

Indre Nature, comme d'autres structures (Adar-Civam...), réalise ces PGDH pour accompagner les agriculteurs dans une **gestion durable** des haies.

Pour plus d'informations :

 association@indrenature.net

 02 54 22 60 20

 @indrenature

RESSOURCES

AGENCE RÉGIONALE DE BIODIVERSITÉ

- Agence Régionale de la Biodiversité Centre-Val de Loire (ARB CVL) - *Végétons ! – boîte à outils pour passer à l'action en Centre-Val de Loire*, Portail de la biodiversité Centre-Val de Loire, mis à jour le 24 juillet 2025 : <https://www.biodiversite-centrevaldeloire.fr/agir/les-boites-outils-pour-passer-l-action/vegetalisons>
- Agence Régionale de la Biodiversité Centre-Val de Loire (ARB) - *Guide Planter local en Centre-Val de Loire*, 2024 : <https://www.biodiversite-centrevaldeloire.fr/ressources/idees-actions/planter-local>

PLANTATION, TAILLE & ENTRETIEN

- Association Française d'Agroforesterie (AFAF) - *Guide de la plantation agroforestière : réaliser des aménagements agroforestiers dans ma ferme*, septembre 2024 : <https://www.agroforesterie.fr/wp-content/uploads/2024/10/guide-de-la-plantation-agroforestiere.pdf>
- Société Française d'arboriculture - *Plaquette Respectons les arbres, les bonnes pratiques d'élagage*, 2020 : <https://sfa-asso.fr/v4/content-public/2021-plaquette-respectons-les-arbres.pdf>
- Pays Berry-Saint-Amandois - *Les bons gestes : planter et entretenir des arbres et arbustes* : https://www.pays-berry-st-amandois.fr/Statics/SI_ON_PLANTAIT/guide_Les_bons_gestes.pdf
- Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine - *Guide d'entretien des haies champêtres*, 2013 : https://www.promhaies.net/wp-content/uploads/2012/07/guide_entretien_Promhaies_2013.pdf
- Association d'Agroforesterie de la Région Centre-Val de Loire (A2RC) - *Agroforesterie en Région Centre*, 2019 : <https://www.a2rc.fr/l-agroforesterie-en-r%C3%A9gion-centre/>
- Réseau CIVAM Poitou-Charentes - *Comment réussir sa plantation de haie champêtre ?* [Vidéo YouTube], 10 nov. 2023 : <https://www.youtube.com/watch?v=sGk520ST2AI>
- PNR de la Brenne - *Opération Bouchures et Label Haie : cahier des charges de plantation et d'entretien des haies champêtres*, 2020-2021 : <https://www.parc-naturel-brenne.fr/le-parc/le-parc-en-action/patrimoine-bati-paysage-urbanisme/toutes-les-actions/operation-bouchures-pour-tous-les-habitants-du-parc>
- Fédération Nationale des Chasseurs - *Sensibilis'haie : guide de plantation et de gestion de haies champêtres*, 2023 : https://www.chasseurdefrance.com/wp-content/uploads/2023/09/SENSIBILISHAIE_Guide_Plantation.pdf

DIVERS

- SOLAGRO - *Concevoir son pré-verger et valoriser ses fruits*, 2017 : https://solagro.org/medias/publications/f82_f63_brochure-pre-verger-web.pdf
- Office Français de la Biodiversité (OFB) - *Valoriser ses haies* : <https://ofb.gouv.fr/valoriser-ses-haies>
- Réseau Haies : Association nationale qui promeut et accompagne la plantation et l'entretien des haies, arbres isolés et bocages. Elle propose des guides, des formations et un accompagnement pratique pour soutenir les projets agricoles et territoriaux : <https://reseauhaies.fr>

10 rue d'Olmor , 36400 La Châtre

☎ 02 54 48 08 82

✉ adar.civam@gmail.com

À VOUS DE JOUER !



AVEC LE SOUTIEN DE :

